

INFOS PRATIQUES FAMILLES

Accueil de Loisirs Périscolaire (jours d'école)

Année scolaire 2021-2022



? Qu'est-ce que c'est ?

C'est une structure de **loisirs éducatifs** associée au groupe scolaire Jacques Durand où activités individuelles et collectives contribuent à la formation de chacun.

Son **rôle éducatif** est **complémentaire de la famille et de l'école**.

L'Accueil de Loisirs est avant tout un **LIEU DE VIE** où les enfants apprennent à **VIVRE ENSEMBLE en JOUANT**. Afin de prendre en compte le rythme et les besoins de l'enfant sur la semaine, l'équipe d'animation s'efforce d'aménager des espaces, de proposer des projets, qui en fonction des âges de chacun, sont construits avec eux au fil de l'année.

Toutes les activités proposées émanent d'un **projet éducatif et pédagogique** concerté entre tous les partenaires (projets consultables sur site).

? Comment inscrire mon enfant à l'Accueil de Loisirs périscolaire ?

Pour les accueils du matin et du soir, il est préférable de nous informer de la présence de votre enfant quand elle est connue à l'avance.

Ceci pour permettre une meilleure anticipation des effectifs et l'organisation qui en découle (prévoir les projets, le matériel, l'aménagement des espaces, le personnel d'encadrement...).

Après le temps scolaire, tout enfant non récupéré par les parents ou une personne habilitée, sera conduit systématiquement à l'Accueil Périscolaire.

? Quels sont les horaires d'ouverture ?

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
7h30-8h45	Périscolaire			
8h45-12h	Ecole			
12h-13h30	Périscolaire			
13h30-16h15	Ecole			
16h15-18h30	Périscolaire			



👉 Comment inscrire mon enfant au restaurant scolaire ?

Deux possibilités :

- 1- Vous connaissez vos besoins pour l'année : vous devez **l'inscrire en début d'année**.
- 2- Vous ne connaissez pas vos besoins à l'avance : **vous devez l'inscrire au plus tard la veille avant 12h**.
(pour le lundi, inscription le vendredi avant 12h)



Changement de prestataire pour les repas.

Dès cette nouvelle rentrée, la cuisine centrale de la MFR de Peyregoux nous fournira les repas. Les inscriptions et modifications se font désormais **UNIQUEMENT PAR MAIL** (alsh-realmont@centretarn.fr).



👉 Quels sont les tarifs ?

Accueil périscolaire Matin / soir

	Tarif à la présence
Quotient familial	Matin ou soir
QF ≤ 750	0,80 €
QF > 750	0,85 €

Accueil périscolaire Temps méridien (de 12h à 13h30)

Quotient familial	Tarifs temps méridien	Repas jours d'école
QF ≤ 750	0.50 €	3,90 €
QF > 750	0.55 €	



👉 L'aide aux devoirs

Dès le **06 septembre**, le service Enfance Jeunesse propose une **aide aux devoirs de 16h30 à 17h30** pour les enfants des classes élémentaires.

- Le lundi et jeudi pour les CM1 et CM2 de 16h30 à 17h30
- Le mardi et vendredi pour CP, CE1 et CE2 de 16h30 à 17h30

L'inscription est obligatoire (alsh-realmont@centretarn.fr).

L'aide aux devoirs se déroule dans les locaux de l'école élémentaire.

Il est nécessaire que chaque parent, reprenne, vérifie, le travail demandé par l'enseignant avec son enfant. L'animateur qui encadre ce temps-là n'est pas responsable de la totale réalisation des devoirs.



👉 Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité : le CLAS

Le CLAS est un dispositif mis en place par le service Enfance Jeunesse permettant l'accompagnement des enfants et des parents dans la scolarité.

Il permet à l'enfant d'apprendre à s'organiser, à éveiller sa curiosité ou encore à devenir plus autonome. Pour les parents, il peut faciliter le suivi de la scolarité de l'enfant et le dialogue avec les enseignants.

Pour toute demande, la coordinatrice CLAS reste à votre écoute. 05-63-55-66-41 ou parentalite@centretarn.fr.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter :



05-63-55-66-41



alsh-realmont@centretarn.fr (accueil de loisirs Réalmont)

enfance-jeunesse@centretarn.fr (direction du service intercommunal)